



OFFRE D'EMPLOI

Mars 2025



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

UN(E) INFIRMIER(E) (H/F) CDD DE 6 MOIS (avril-septembre 2025)

PÔLE GERIATRIQUE SMR

TEMPS PLEIN

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Madame la Directrice des soins
Centre Hospitalier de Lannemezan
644, route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN

☎ 05.62.99.54.30 ou 54.31

secretariat.direction.des.soins@ch-lannemezan.fr

Mission générale du poste :

I – IDENTIFICATION DU POSTE :

Titre de la fonction : Infirmière Service de Soins Médicaux et Réadaptation (SMR)

Etablissement : Hôpitaux de Lannemezan

Service/Secteur/Bureau : SMR CENTRE L'OUSTAU

Adresse : 644, Route de Toulouse, 65300 Lannemezan

Téléphone : 05.62.99.54.54

HORAIRES DE TRAVAIL :

- 3 horaires en fonction du roulement :
 - o 6h30 -18h30 (12h)
 - o 9h00 - 21h00 (12h)
 - o 20h45-06h45 (10h)
- Repos hebdomadaire 1 week-end sur 2 ou en semaine lorsque le week-end est travaillé ;
- Possibilité de travail à temps partiel en fonction la capacité du service à y répondre.

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE :

Directeur de l'Établissement : Mme GAYRARD Yasmina

Directeur des soins

Cadre Supérieur de Santé

Cadre de Santé

LIAISONS FONCTIONNELLES :

1. INTERNES AU SERVICE :

- Médecins (du service ou de garde);
- IDE
- Aides-Soignants ;
- Psychologue ;
- Ergothérapeute ;
- Assistante Sociale ;
- ASH ;
- Stagiaires ;

2. INTERNES AU CENTRE HOSPITALIER :

- Services de soins ;
- Services techniques ;
- Services logistiques ;
- DIM ;

3. EXTERNES :

- Familles et proches des patients ;
- Médecins traitants ;
- Infirmières libérales ;
- SSIAD ;
- Compagnies d'ambulances ;
- Centres hospitaliers partenaires ;
- Etablissements médico-sociaux...

II – PRÉSENTATION DU SERVICE :

Le service de SMR est destiné à l'accueil de patients âgés, fragilisés par une hospitalisation, une pathologie aiguë ou subaiguë, une décompensation d'une pathologie chronique, nécessitant un étayage afin que chaque patient puisse retrouver un maximum d'autonomie et d'améliorer leur qualité de vie avant un retour au domicile ou en institution.

Les soins en SMR reposent sur une prise en charge pluriprofessionnelle et individualisée qui englobe les soins médicaux, la réadaptation fonctionnelle, le soutien psychologique, l'éducation thérapeutique ainsi que la préparation à la sortie.

III – MISSION PRINCIPALE :

L'infirmier(e) en SMR gériatrique assure la prise en charge des patients âgés nécessitant de soins de réadaptation après une hospitalisation ou une décompensation polypathologique.

La population accueillie présente majoritairement des troubles de la marche (post-traumatiques ou post-chute), des troubles médicaux aigus ou subaigus, et des troubles cognitifs (type maladie d'Alzheimer et apparentées) nécessitant un étayage afin de favoriser le retour à domicile.

LISTE DES ACTIVITES

1. FONCTION SOINS

- Effectue l'ensemble des soins du rôle propre et du rôle prescrit, décrit dans le décret de compétences du 29 juillet 2004 en favorisant l'autonomie de la personne soignée.
- Respecte la dignité et l'intimité des patients ;
- Respecte le secret médical et les règles de déontologie de la profession ;
- Accueille des patients et leurs familles dans le service en présentant le livret d'accueil, en donnant des informations sur la mission et l'organisation du service ;
- Recueille des informations auprès des patients, de leurs familles, de leurs proches nécessaires à la prise en soins ;
- Trace l'ensemble des soins dispensés dans le dossier de soins infirmiers informatisé ;
- Assure les transmissions écrites et orales à ses collègues et permet la continuité des soins ;
- Participe aux temps de réunions pluriprofessionnelles et à l'élaboration du projet de soins ;
- Dépiste et évalue les risques pendant le temps de l'hospitalisation, et les transmet afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins ;
- Assure des entretiens infirmiers de soutien auprès des familles s'il est nécessaire et les retranscrit sur le dossier patient ;
- Évalue et participe à la surveillance clinique, aux méthodes diagnostic (Bilan d'autonomie, grilles d'évaluation de dépendance, échelle d'évaluation de la douleur...) ;
- Accompagne la rééducation en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et avec le projet de soin individualisé ;
- Administre les traitements médicamenteux prescrits et en surveille les effets indésirables ;
- Identifie et intervient dans les situations d'urgence ;
- Accompagne les patients, les familles ou les proches en fin de vie, et oriente vers les professionnels adéquats si nécessaire ;
- Applique les protocoles de soins, d'hygiène et de sécurité validés par les médecins du service et ou en vigueur sur l'établissement ;
- Assure la coordination afin d'assurer la continuité des soins post hospitalisation.

2. FONCTION GESTION

- Réalise des tâches administratives liées à la réalisation des soins ;
- Gère les commandes des produits nécessaires aux soins ;
- Gère les stocks en médicaments et en assure les commandes en cas de nécessité auprès de la pharmacie centrale ;
- Réceptionne les commandes, les vérifie et les range ;
- Assure le rangement et la vérification du matériel d'urgence (chariot d'urgence) ;
- Assure la responsabilité de l'utilisation adaptée des matériels mis à sa disposition et de leur maintien en état de fonctionnement ;
- Signale aux cadres tous les problèmes de dysfonctionnement qui peuvent nuire à la qualité, la sécurité ou à la continuité des soins.

3. FORMATION ET ENCADREMENT

- Accueille les étudiants et des stagiaires ;
- Assure l'encadrement et enseigne les soins infirmiers spécifiques pratiqués dans le service, en fonction des projets pédagogiques et des objectifs de stage ;
- Participe au contrôle de connaissances tout au long du stage ;
- Réactualise ses connaissances en participant à des actions de formations collectives et individuelles ;
- Participe à la recherche en soins infirmiers afin de promouvoir la qualité des soins dans le service ;
- Développe ses qualités personnelles, d'initiatives, d'innovation et de changement.

IV – COMPÉTENCES REQUISES

RELATIONNELLES

- Aptitudes à la communication verbale et non verbale ;
- Aptitudes à travailler en équipe pluriprofessionnelle ;
- Aptitudes d'adaptation aux changements ;
- Aptitudes à gérer des situations psychologiquement éprouvantes : décès, accompagnement de fin de vie ;
- Être capable de contrôler ses réactions affectives ;
- Faire preuve de loyauté, de discrétion et de disponibilité.

GENERALES

- Être capable de recevoir les demandes et les besoins des patients et leurs familles ou proches ;
- Être capable d'assurer des soins infirmiers préventifs, curatifs, éducatifs au patient âgé, en s'adaptant aux capacités de la personne ;
- Être capable d'analyser une situation, d'alerter et de déclarer tout évènement indésirable via une fiche d'évènement indésirable (GDR) ;
- Être capable d'assumer des responsabilités et de prendre des décisions dans le cadre de ses compétences définies par le décret ;
- Être capable de collaborer avec différents partenaires extérieurs ;
- Être capable de prendre des initiatives et de rechercher et d'appliquer les protocoles en cours de validité dans le service ou sur le centre hospitalier ;
- Être capable de se remettre en cause et de s'auto évaluer pour faire progresser les pratiques, ;
- Être capable de s'informer : faire preuve de curiosité intellectuelle dans les domaines qui font à ce jour la spécificité du service, de participer à des travaux de recherches.

IV-PROFIL REQUIS

FORMATION INITIALE :

- Être titulaire du diplôme d'état infirmier ;
- Avoir suivi la formation initiale aux gestes et soins d'urgences de niveau 2.

CONNAISSANCES REQUISES:

- Connaissance des règles civiques et déontologiques ;
- Connaissance des Droits du Patient ;
- Connaissance des différentes chartes en vigueur ;
- Connaissance des outils d'évaluation de l'autonomie et de la dépendance ;
- Connaissances minimales des outils informatiques.

CONNAISSANCES APPRECIÉES :

- Connaissance des besoins de la personne âgée dépendante ;
- Connaissance des pathologies spécifiques de la personne âgée ;
- Connaissances des maladies neurodégénératives de la personne âgée ;
- Connaissances générales sur les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie.